

Service social



***Théorie et pratiques en organisation communautaire*, sous la direction de Laval Doucet et Louis Favreau, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, 468 pages.**

Gérald Doré

Volume 40, numéro 3, 1991

Oppression, intolérance et intervention

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706552ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706552ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Doré, G. (1991). Compte rendu de [*Théorie et pratiques en organisation communautaire*, sous la direction de Laval Doucet et Louis Favreau, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, 468 pages.] *Service social*, 40(3), 164–167. <https://doi.org/10.7202/706552ar>

Tous droits réservés © Service social, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les lunettes de la culture

Le bouillonnement statistique de cet essai nous conduit tout droit dans des labyrinthes inextricables d'explications soupesant l'une ou l'autre des thèses : plus ou moins de violence qu'hier. Au total, l'ouvrage nous invite à conclure d'emblée au fait qu'une certaine manifestation (la violence sexuelle) présente tout au moins des signes de résurgence.

L'examen du phénomène de la violence s'avère complexe : croit-on tenir une explication, une cause, qu'elle nous glisse au même moment entre les mains. Par exemple, la densité des populations favorise le crime, mais le Japon (pays à plus forte densité) affiche la criminalité la plus faible du monde industriel. De plus, le relativisme des valeurs s'en mêle : pour s'en convaincre, il faut savoir que, selon l'auteur, jusqu'au 18^e siècle, l'adultère, le vol d'un mouton ou d'un mouchoir et l'assassinat d'un homme avaient le même statut devant la justice et pouvaient conduire à un même châtiment, la mort. Nos seuils de tolérance à l'égard de la violence ont reculé. Et c'est un progrès !

Pour Jean-Claude Chesnais, notre époque est obsédée par la sécurité. Et cela influence le regard que la société porte sur elle-même. À l'évidence, pour lui, la violence n'a pas l'acuité de jadis : « Le sentiment que la violence monte, qu'elle est aujourd'hui plus grande que jamais n'a jamais quitté l'opinion publique. » Il se fonde non sur des faits, mais sur les impressions les plus diverses : l'accélération du rythme de vie, la complication des rôles sociaux, l'éclatement des structures traditionnelles, la fatigue, les dépressions, etc. « Avec l'irruption des médias et surtout de la télévision dans la vie quotidienne, la violence est devenue un thème à la mode. Elle est désormais enjeu public et commercial. » Il déplore le manque de relativisme historique devant ce phénomène.

Selon l'auteur, les progrès de la scolarisation comptent pour beaucoup dans la diminution de la violence : « Dans ce lent mouvement séculaire de recul de la violence privée, c'est donc la généralisation de l'instruction de base qui, en dotant les individus de capacité de discussion, a constitué l'atout le plus décisif. » Car, pour lui, la violence commence là où s'arrête le pouvoir du verbe ; elle constitue l'échec du dialogue.

*Jacques Roy
Centre de recherche sur
les services communautaires
Université Laval*

Note

- * Malgré l'âge de cet ouvrage, nous en avons retenu la recension, parce qu'il est lié au thème de ce numéro, tout en étant peu connu au Québec. (N.D.L.R.)

Théorie et pratiques en organisation communautaire, sous la direction de Laval DOUCET et Louis FAVREAU, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1991, 468 pages.

Le titre de ce livre l'annonce d'entrée de jeu comme un ouvrage de base sur l'organisation communautaire. Son introduction, d'une soixantaine de pages,

situe le cadre de référence des deux directeurs de la publication et trace, en relation avec celui-ci, un historique du développement de cette méthode de travail social au Québec. Le corps principal de l'ouvrage s'articule autour de trois rubriques correspondant à autant de parties. Les modèles de pratique sont traités en 175 pages, les champs de pratique en 145 pages et l'organisation communautaire dans le tiers monde en 60 pages. Le livre ne comporte pas de conclusion, mais une annexe d'une dizaine de pages sur la méthodologie de l'intervention, une liste des sigles et abréviations, une bibliographie sélective et des notices bibliographiques complètent le traitement de la matière. Outre les deux directeurs, seize auteurs se partagent la présentation du contenu.

Toute la première partie est tributaire du choix théorique effectué par les deux directeurs de la publication, en faveur d'un paradigme américain de l'organisation communautaire, conçu par Rothman en 1968. Ce choix en restreint la portée, parce qu'il est exclusif et de ce fait nous prive d'un débat nécessaire sur « les » paradigmes en organisation communautaire, et encore parce que ce parti pris assujettit toute la première partie du livre aux faiblesses théoriques et stratégiques du paradigme de Rothman.

Sa première faiblesse théorique tient à son incapacité à affirmer la différence spécifique de l'organisation communautaire dans l'ensemble des pratiques sociales qui ont la communauté comme cible d'intervention. Cette faiblesse se marque par l'inclusion de la « planification sociale » comme un des trois modèles du paradigme. Cette inclusion contredit la définition de l'organisation communautaire qui affleure en de multiples endroits dans le livre, en tant qu'approche par la base ou méthode d'intervention pour susciter la participation des personnes qui vivent les situations.

La deuxième faiblesse théorique tient à l'équivoque entretenue par ce paradigme dans sa référence aux critères de spécification des modèles : orientation normative dans le cas de l'« action sociale » et champ de pratique dans le cas du « développement local ». Ce dernier peut en effet être entrepris sous au moins trois orientations normatives différentes : participation de la population locale au renforcement des entrepreneurs privés du milieu, développement d'entreprises communautaires et autogérées, avec ou sans lien avec un projet de société. La difficulté des responsables de l'ouvrage à composer avec cette équivoque est confirmée dans la double apparition du développement local communautaire dans la partie sur les modèles de pratique (p. 73-94) et dans celle sur les champs de pratique (p. 257-272).

Comme si le paradigme ne comportait pas lui-même suffisamment d'équivoque, un degré supplémentaire de flottement conceptuel est induit par l'introduction du contexte institutionnel comme critère de spécification, sous le chapeau rothmanien de la planification sociale : « l'organisation communautaire en CLSC » (Hurtubise : 201-211). On sait pourtant que plusieurs modèles sont actualisés dans la pratique des organisateurs et organisatrices communautaires de CLSC; et les données disponibles nous laissent croire que la majorité d'entre eux ne se reconnaîtront pas sous le chapeau qu'on leur a attribué. Sous la même rubrique de la planification sociale, on est encore plus dérouté, en ce qui a trait à la logique interne du paradigme retenu, quand champ de pratique et contexte institutionnel sont amalgamés, pour donner « l'action communautaire environnementale en CLSC » (Doucet : 213-231). À cause de ses faiblesses théoriques, et pour d'autres raisons liées au développement d'une pensée québécoise autonome en organisation communautaire, le paradigme de Rothman était tombé en désuétude à la fin des années 70. Le livre ne nous convainc pas de l'opportunité de son recyclage.

Ce paradigme comporte en outre une connotation stratégique discutable. Il s'inscrit en effet dans la tradition du pragmatisme américain et sert à cet égard de mode de résolution symbolique de la tension réelle et persistante entre les uns et les unes qui cherchent à ramener l'organisation communautaire au berceau de l'administration sociale, estompant ainsi sa spécificité, et les autres pour qui l'organisation communautaire est une médiation de la solidarité des collectivités qui vivent les situations problèmes. Est-il souhaitable d'avaliser un tel paradigme, dans un contexte où tant de directions de CLSC cherchent à conscrire leurs organisateurs et organisatrices communautaires dans des tâches de développement et de coordination de services sociaux privés bénévoles, où les usagers et usagères sont assimilés à des consommateurs et consommatrices ?

Il va sans dire que les informations contenues dans les chapitres qui composent cette première partie ont leur valeur intrinsèque et qu'elles peuvent être ré-interprétées dans le paradigme de référence du lecteur ou de la lectrice. Bien qu'ils ne soient pas explicitement situés dans les pratiques qu'ils décrivent, on comprend que les auteurs de cette première partie entretiennent des connivences avec les sujets qu'ils traitent, à une exception près. Le chapitre sur « l'action conscientisante » (Hurtubise : 147-159) est écrit par un auteur qui ne s'y retrouve pas. Le texte s'en ressent lourdement. Le lecteur ou la lectrice pourra tirer lui-même ses conclusions en comparant son contenu avec celui d'ouvrages rédigés par des théoriciens et théoriciennes, praticiens et praticiennes de cette approche. Les considérations sur les limites de la conscientisation (p. 155-159) s'enlisent dans des arguties idéologiques qui caricaturent pour mieux réfuter. Les procédés rhétoriques utilisés (mots péjoratifs, citations hors contexte, manipulation de chiffres, etc.) situent l'auteur par rapport à la conscientisation. Les deux dernières phrases donnent la mesure de l'ensemble : « Noyau fermé sur lui-même, ancré dans sa doctrine, étanche à toutes influences externes... analogie avec une certaine façon de pratiquer le catholicisme et avec le marxisme-léninisme » (sic !) (p. 159). Ce texte détonne dans le discours de « mixité » et de « pluralisme » qui traverse le livre. Il est d'ailleurs heureusement contredit par les nombreuses allusions à la conscientisation, ouvertes ou tout au moins factuelles, qui le parsèment.

L'intérêt pour l'ouvrage croît avec la deuxième partie sur les champs de pratique. Étant donné la diversification et la spécialisation des champs de pratique en organisation communautaire, il devient de plus en plus difficile de se faire une idée précise des champs autres que ceux dans lesquels on pratique. Cinq chapitres font le point avec brio sur des champs qui ont connu des développements profonds au cours des dernières années : développement local (Ninacs : 257-272), jeunes (René : 275-291), femmes (Fournier et Gagnon : 293-306), personnes âgées (Pilon : 307-328) et groupes ethniques (Jacob : 329-348). Deux autres chapitres portent sur des champs de pratique mieux couverts par les publications déjà parues : les milieux urbains défavorisés (Primeau : 235-256) et les groupes d'intérêts socio-économiques (Mathieu et Mercier : 351-376). Le texte de Primeau n'ajoute guère à l'information déjà disponible. En préconisant par ailleurs un « modèle pluraliste » (p. 248-249), il élude la question de l'option des intervenants et intervenantes comme sujets en action, au profit d'un relativisme contextuel. Diverses orientations normatives coexistent dans un même milieu, mais des principes d'action incompatibles peuvent difficilement coexister dans le même sujet en action, au même moment, à moins qu'on n'introduise la distinction de niveau entre stratégie et tactique, ce qui n'est pas fait ici. On peut néanmoins créditer l'auteur d'un bon mot qui affiche paradoxalement une orientation normative claire quant à la définition de l'organisation communautaire : « Les groupes et les individus participants de-

vraient toujours être les premiers touchés par la situation » (p. 253). Pour sa part, le chapitre rédigé par Mathieu et Mercier interprète à partir de discours théoriques plus qu'il n'informe. Il nous campe entre autres en quelques pages une analyse serrée des enjeux en présence (p. 368-373), mais il faut connaître déjà assez bien le domaine pour en tirer profit.

Avec sa troisième partie sur l'organisation communautaire dans le tiers monde, le livre entame un chantier de réflexion inédit et d'une grande importance pour l'insertion de l'organisation communautaire d'ici dans la mouvance du développement international de cette méthode d'intervention sociale. Il n'y consacre que deux chapitres, l'un sur l'Afrique subsaharienne (Assogba : 389-411) et l'autre sur l'Amérique latine (Favreau et Fréchette : 415-436), mais qui constituent ensemble une excellente entrée en matière. Les deux chapitres ont en commun de nous mettre en contact avec des éléments d'information qui appartiennent au patrimoine historique non seulement de leurs continents respectifs, mais de l'organisation communautaire à l'échelle internationale. En particulier, l'analyse serrée de Assogba sur l'évolution du développement communautaire et de l'animation rurale en Afrique, avec comme aboutissement le paradigme interactionniste axé sur la participation des populations bénéficiaires, dans les termes de référence de leur culture, nous fournit des pistes de réflexion pour notre propre pratique ici et notre solidarité avec là-bas.

Au chapitre des commentaires plus généraux, il faut souligner que les textes ne sont pas porteurs d'une efficacité didactique immédiate pour la formation pratique. Ils décrivent et montrent en exemple des pratiques, d'où ils tirent les généralisations qui constituent les constantes du modèle ou du champ de pratique, mais la méthode n'est pas suffisamment explicitée pour que les lecteurs et lectrices se fassent une idée claire du savoir-faire à déployer, pour réaliser une intervention, dans le modèle ou le champ considéré. L'annexe méthodologique est elle-même trop générale et trop succincte pour combler cette lacune. Les directeurs de la publication annoncent un livre sur le sujet (p. 70). On remarquera aussi que sauf dans quelques notes en bas de page, les auteurs s'absentent des pratiques qu'ils décrivent, alors que plusieurs d'entre eux ont probablement vécu les événements qu'ils évoquent. Il manque à ce livre des témoignages d'intervenants et intervenantes en action qui auraient pu faire passer la charge subjective qui nourrit l'action et à laquelle ont besoin d'être exposés les étudiants et étudiantes en organisation communautaire.

Malgré des faiblesses importantes dans sa première partie, ce livre marque indiscutablement une étape dans le débat sur l'organisation communautaire au Québec, tant par la diversité des contributions qu'il réunit que par la vue d'ensemble qu'il donne de l'univers de contenu en question. Avec sa publication, l'ouvrage de référence par excellence n'existe pas encore, mais nous avons maintenant accès à un plus large éventail de textes clés pour la formation à l'organisation communautaire.

Gérald Doré

*Professeur en organisation communautaire
École de service social
Université Laval*